

#4 : Participation des professeurs aux programmes de mobilité étudiante Nord-Sud

Porte-parole des universités canadiennes



Par : Rebecca Tiessen, professeure agrégée,
École de développement international et mondialisation de l'Université d'Ottawa

Kate Grantham, chercheuse postdoctorale,
École de développement international et mondialisation de l'Université d'Ottawa

Janvier 2017



Favoriser la participation des professeurs

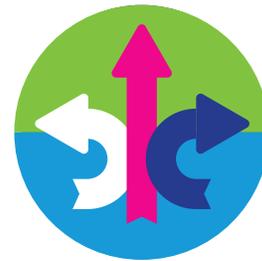
Cinq moyens utilisés par les universités canadiennes pour favoriser la participation des professeurs aux programmes de mobilité :



Formation



Reconnaissance officielle



Indemnités et souplesse



Recrutement de professeurs dans les disciplines « non traditionnelles »



Fonds pour l'élaboration de programmes d'études



Accroître la participation des professeurs aux programmes de mobilité étudiante Nord-Sud

Public cible : administrateurs et professeurs des universités canadiennes

Les professeurs jouent un rôle actif dans la conception et la mise en œuvre de nombreux programmes de mobilité étudiante offerts par les universités canadiennes. Qu'ils soient chargés de cours, administrateurs de programmes, responsables de stages, superviseurs de recherche ou chercheurs principaux, ils voient à ce que les étudiants soient bien préparés avant leur départ à l'étranger, bien soutenus pendant leur séjour et en mesure de tirer le maximum de leur expérience une fois de retour sur le campus. Malgré tout, on sait peu de choses sur les stratégies actuellement utilisées par les universités pour les inciter à participer à ces programmes. Il s'agit d'une lacune importante, car le manque d'incitatifs à la participation pour les professeurs et le personnel des universités a récemment été désigné comme un des principaux obstacles à la croissance des programmes de mobilité au Canada.

Une participation accrue des professeurs aurait l'avantage de renforcer les partenariats et la collaboration entre les établissements du Nord et ceux du Sud. Les projets de recherche concertée menés par des chercheurs du Nord et du Sud sont très prisés par les professeurs du monde entier. Une meilleure collaboration entre les établissements pourrait avoir comme répercussions de renforcer les partenariats, d'améliorer la collaboration pour que les étudiants profitent en plus grand nombre de la mobilité, d'offrir davantage d'occasions de recherche pour les professeurs et de multiplier les possibilités de publications savantes pour les partenaires de l'hémisphère Sud.

Pourquoi les professeurs choisissent-ils de participer à des programmes de mobilité Nord-Sud?

De nombreux professeurs du Canada consacrent beaucoup de temps et d'énergie aux programmes de mobilité étudiante, que ce soit en raison d'un sens du devoir, d'une volonté de renforcer les partenariats de recherche ou de l'espoir d'obtenir de la reconnaissance, une promotion ou une permanence au sein de leur établissement. Un profond engagement personnel et une passion pour l'éducation et l'apprentissage interculturel font aussi partie des principaux motifs soulevés par les professeurs interrogés dans le cadre de cette étude. Les autres motivations fréquentes sont la possibilité d'encadrer des étudiants, la chance de renouer avec des partenaires ou des collectivités d'ailleurs dans le monde et la capacité à créer des occasions de recherche indépendante pendant les séjours à l'étranger.

Le présent document fait partie d'une série d'articles préparés et rédigés par les expertes-conseils Rebecca Tiessen et Kate Grantham entre février et août 2016. Il a été révisé pour en améliorer la clarté. Au total, 20 administrateurs et professeurs de 14 universités canadiennes ont été interrogés dans le cadre de cette étude qui a été réalisée grâce à une subvention du Centre de recherches pour le développement international (Ottawa, Canada). Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs.



Comment les universités canadiennes favorisent-elles la participation des professeurs?

Formation

La plupart des universités canadiennes appuient activement les professeurs qui souhaitent intégrer une dimension internationale à leurs travaux et à leur enseignement en offrant des ateliers de formation sur des sujets liés à l'internationalisation. Un sondage national d'Universités Canada a permis de conclure que, au cours des cinq dernières années, « 42 pour cent des universités ont offert des ateliers sur l'internationalisation des programmes d'études, 27 pour cent ont offert à leurs professeurs la possibilité d'améliorer leurs compétences dans une langue étrangère [et] 26 pour cent leur ont offert des ateliers sur l'utilisation de la technologie pour renforcer la dimension internationale des cours » (Universités Canada, 2014 : 30). Les autres types de formation comprennent des ateliers sur la recherche de financement dans le but d'entreprendre des projets internationaux, de l'encadrement pour la mise au point de cours pratiques et des cours de gestion du risque pour ceux qui supervisent pour la première fois des étudiants aux cycles supérieurs dans le cadre de leurs travaux sur le terrain à l'étranger.

Promotion et permanence des professeurs

Cette étude révèle que la majorité des établissements n'ont pas de politique officielle pour récompenser les travaux et l'expérience des professeurs à l'étranger. Universités Canada a d'ailleurs déterminé que 87 pour cent des établissements n'ont pas de directive officielle à cet égard (Universités Canada, 2014 : 30). Le sondage a aussi révélé que, chez sept pour cent des universités sondées, certaines facultés ou certains départements tiennent compte de l'expérience ou du travail international dans le processus décisionnel, tandis que seulement six pour cent des universités ont établi des politiques générales. Seulement 21 pour cent des universités ont offert des prix de reconnaissance spécifiques (30). Ces chiffres sont inférieurs à ceux des universités américaines. En effet, aux États-Unis, 25 pour cent des établissements décernant des doctorats, 12 pour cent des établissements décernant des maîtrises et 11 pour cent des établissements décernant des baccalauréats se sont dotés de directives (30).

Reconnaissance officielle du travail effectué à l'international

La participation à un programme de mobilité n'est pas une question de rémunération, mais de reconnaissance. Le travail effectué à l'international, souvent considéré comme une forme de « service à la collectivité », doit plutôt être classé dans la catégorie « recherche » ou « enseignement » qui est bien plus prisée par les services administratifs responsables des promotions et de la permanence des professeurs. Les propos d'un administrateur interrogé pendant cette étude illustrent bien ce point de vue : « Pour que les professeurs se rendent à l'étranger, cette tâche doit être reconnue par l'université [...] Les incitatifs ne sont pas toujours financiers (et l'argent n'est pas vraiment un incitatif auquel nous avons accès). Il faut avant tout que l'importance de ce travail soit reconnue. »



Selon notre étude, les avantages accordés par les universités pour reconnaître officiellement le travail effectué à l'international pourraient comprendre des indemnités relatives aux cours, le retrait d'autres obligations (administratives), une augmentation de la valeur des travaux et de l'expérience à l'étranger pour la prise de décisions liées aux promotions et à la permanence et le fait d'avoir la souplesse nécessaire pour créer des occasions de recherche indépendante pendant les séjours à l'étranger.

Recrutement de professeurs dans les disciplines non traditionnelles

Il est peu probable que la participation à un programme de mobilité suscite le même intérêt chez tous les professeurs. C'est la raison pour laquelle la Thompson Rivers University a lancé, en 2013, un programme de recrutement de professeurs dans les disciplines non traditionnelles afin de créer des cours pratiques à l'étranger. Selon la directrice de l'engagement international de l'établissement, ce programme pilote a produit de bons résultats, et a en particulier accru la participation des professeurs des écoles de métiers : « Des professeurs qui formaient de futurs électriciens ont mis sur pied un cours pratique dans un petit village mexicain qu'ils ont alimenté en électricité en installant des panneaux solaires. Ils l'ont fait trois années de suite, mais je ne les ai supervisés que pour la première, car ils n'avaient jamais voyagé en dehors de la ville avec leurs étudiants. »

Fonds pour l'élaboration de programmes d'études

Les universités créent de plus en plus souvent des fonds internes pour l'élaboration de programmes d'études afin d'aider les professeurs à élargir leur éventail de cours novateurs. Certains de ces fonds servent exclusivement à soutenir les étudiants qui profitent d'occasions d'apprentissage international ou interculturel. C'est le cas, par exemple, du fonds d'études internationales de la Western University : https://www.uwo.ca/international/staff/curriculum_fund/ICFguidelines.html.

Ressource supplémentaire

- Association of International Education Administrators (AIEA), 2015. « Managing from the Middle: Eight Tips for New International Education Administrators for Working with Faculty », AIEA de Durham. Page consultée le 25 juillet 2016 à l'adresse http://www.aieaworld.org/assets/docs/Issue_Briefs/gozik_issue_brief_2015.pdf.

Notes

Universités Canada, 2014. Les universités canadiennes dans le monde : Enquête de l'AUCS sur l'internationalisation, Ottawa, Universités Canada. Page consultée le 25 juillet 2016 à l'adresse <http://www.univcan.ca/wp-content/uploads/2015/07/enquete-internationalisation-2014.pdf>.

Photo gracieusement fournie par la University of Lethbridge (2012).